



PUBLICIS GROUPE

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'année 2005 avait démontré, à travers les performances commerciales et financières du Groupe la pertinence des orientations stratégiques prises au cours des années passées, l'efficacité des équipes, l'éventail d'activités et de services, la bonne répartition géographique des réseaux et la grande qualité du portefeuille de clients. L'année 2006 a essentiellement constitué une année tournée vers le futur : d'une part, pour engager une réflexion sur les choix à effectuer pour aller au devant des attentes de nos clients, acérer notre compétitivité et conserver notre position de champion de la rentabilité et d'autre part, pour prendre dès que possible et massivement le virage stratégique du numérique.

En effet, les annonceurs attendent de nous que nous anticipions en permanence les mouvements et évolutions de la société et leur apportions des solutions efficaces, créatives, innovantes et économiques à leurs problèmes.

Pour cela, le Groupe a entrepris en juin 2006, à l'occasion du centenaire de la naissance de notre fondateur, Marcel Bleustein-Blanchet, de « Réinventer son futur » en engageant une démarche originale et participative sous la forme d'un grand « brainstorming collectif » qui a rassemblé les 150 premiers dirigeants. Un foisonnement d'idées, de propositions d'amélioration de nos structures et de voies de développement se sont exprimées dans un esprit constructif, et enthousiaste, traduisant une très grande foi dans la réussite future du Groupe : ces conclusions ont constitué une base de travail très utile pour le Directoire dans la mise en chantier de projets de développement.

L'autre tournant stratégique pris en 2006 a été la décision d'acquérir Digitas Inc. afin de permettre à Publicis Groupe d'entrer de manière significative dans l'univers numérique et interactif, et de doter le Groupe d'une plateforme de compétences dans ce domaine, déterminante pour les acquisitions ultérieures, les recrutements ou encore la formation. L'intégration de Digitas, en cours depuis fin janvier 2007, apporte clairement au Groupe une chance supplémentaire de croître plus rapidement que le marché grâce à la formidable complémentarité entre les deux organisations.

Parallèlement, la croissance des revenus et des résultats a été une fois de plus au rendez-vous en 2006 et le Directoire a su poursuivre sans relâche son travail sur la croissance, la productivité et l'amélioration de l'efficacité des organisations au sein du Groupe : la progression de la marge opérationnelle crédibilise de façon définitive les objectifs de rentabilité présentés à l'horizon 2008, y compris en prenant en compte la contribution de Digitas, dont le niveau de marge est inférieur à celui de Publicis Groupe.

Je tiens donc à remercier les collaborateurs et les dirigeants de Publicis Groupe, rassemblés autour du Président du Directoire. Qu'ils se sachent totalement reconnus dans leurs efforts et soutenus dans leur action. Notre confiance dans la réussite du Groupe est absolue, tout comme notre foi dans sa capacité à réaliser les meilleures performances et à assurer durablement une forte croissance de ses résultats futurs.

Sur le plan de la gouvernance, le Groupe a poursuivi au cours de l'année 2006 l'amélioration de ses pratiques et intégré les évolutions jugées les plus pertinentes en la matière.

Nous nous sommes réunis 7 fois en 2006, avec un taux d'assiduité de 82 %, pour des réunions qui ont duré en moyenne 3 heures. Les divers organes de contrôle ont efficacement joué leur rôle, dans un esprit de totale coopération.

Le Comité de Nomination et de Rémunération s'est réuni 3 fois en 2006. A la fin de 2006, sur la recommandation du Comité, le Conseil de Surveillance a décidé de transférer les attributions du Comité à deux comités distincts et spécialisés, (présidé par Madame Elisabeth Badinter) traitant des questions de nomination, l'autre (présidé par Monsieur Michel Cicurel) traitant des questions de rémunération. Le Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance a été modifié en conséquence.

Le Comité d'Audit n'a pas connu de modification dans sa composition et s'est réuni 7 fois. Ses travaux ont porté en particulier, comme cela avait été le cas en 2005, sur le suivi des améliorations apportées à notre système de contrôle interne et sur la mise en conformité de nos procédures à la loi Sarbanes Oxley. Dans ce domaine, les processus de mise en conformité se sont poursuivis et accélérés dans la perspective des échéances de 2007 avec une équipe plus de 50 personnes. Soulignons que les contraintes imposées par la loi Sarbanes Oxley constituent pour le Groupe une opportunité d'améliorer ses systèmes internes, et de rendre ses outils cohérents et compatibles entre les différentes entités au sein du Groupe.

En février 2007, le Conseil de Surveillance a procédé à une évaluation de ses travaux, dont il a examiné la synthèse et tiré les enseignements.

Lors de cette même réunion, le Conseil de Surveillance a décidé de modifier et d'élargir la composition des deux Comités, avec la nomination de deux nouveaux membres. Cette composition est désormais la suivante :

- Comité de Nomination : Madame Elisabeth Badinter en qualité de Présidente, Madame Léone Meyer, Monsieur Michel Cicurel, Monsieur Henri-Calixte Suaudeau ;
- Comité de Rémunération : Monsieur Michel Cicurel en qualité de Président, Madame Elisabeth Badinter, Monsieur Amaury de Seze.

Conformément à l'article L 225-68 du Code de commerce sur les sociétés commerciales, les bilans et les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2006, ainsi que le rapport de gestion du Directoire nous ont été soumis. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces documents et nous avons reçu toutes les informations qui nous paraissaient utiles.

En notre qualité de représentants des actionnaires, nous acceptons la proposition faite par le Directoire de porter le dividende unitaire à 0,50 euro par action de 0,40 euro de nominal, contre 0,36 euro l'année dernière.

Nous vous proposons de renouveler le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Félix Rohatyn, pour une durée de six ans.

Nous vous proposons également de nommer la société Ernst & Young et Autres, Commissaire aux comptes titulaire et de nommer la société Auditex, Commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices.

Nous avons donné notre assentiment au Directoire sur ses propositions de demandes d'autorisations à l'Assemblée.

Nous vous invitons à approuver les résolutions qui sont proposées à la présente Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire.

Le Conseil de Surveillance